

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 DECEMBRE 2021

Convocation du 19 décembre 2021
En exercice : 15 - Présents : 8

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de FONGRAVE s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. PERIQUET Laurent, Maire.

Présents : PERIQUET Laurent, DEL SANT Hélène, BIASIORI-POULANGES Bernard, PASQUET Alexandre, FOURCADE Marie-Hélène, MARILLER Franck, LARROQUE Danièle, ILLANA Michel,
Absents excusés : DELESTRE Christel, BLUCHEAU Bruno, BARBOT Henri (procuration à ILLANA Michel), DELRIEU Jean-Luc, BOIX Laurène, COMAR Thierry, BAGGIO Christelle (procuration à PERIQUET Laurent)
Secrétaire : DEL SANT Hélène

RENOVATION DE LA SALLE DES SPORTS : ATTRIBUTION DES LOTS - Délibération n° 2021-48

Monsieur le Maire rappelle que le projet Rénovation de la Salle des sports arrive dans sa phase opérationnelle. Lors du conseil du 17 décembre 2020, le conseil municipal avait autorisé M. le Maire à lancer toute consultation pour des travaux inscrits au budget.

Le marché à procédure adaptée a été lancé le 29 octobre 2021 par dématérialisation du dossier de consultation des entreprises sur la plateforme Marchés d'Aquitaine et publication de l'avis à concurrence dans le journal d'annonces légales Sud Ouest. 50 entreprises ont retiré le dossier. La date limite de réception des offres était fixée au 22 novembre 2021. 30 offres ont été déposées, dont aucune pour le lot 12 et 13.

La commission compétente s'est réunie pour l'ouverture des offres le 30 novembre 2021. Une première analyse permet d'attribuer les lots 1, lot 5, lot 8 et 10, de déclarer les lots 12 et 13 infructueux, et d'entamer une négociation pour les lots 2, 3, 4, 6, 7, 9 et 11. Suite à la négociation permettant de préciser certains points des offres reçues, la commission a analysé les réponses le 10 décembre et attribué les lots 2, 3, 4, 6, 7, 9 et 11. Les lots 12 et 13 après nouvelle consultation restreinte, sont attribués par la commission du 15 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, et au vu de l'analyse de la commission, le conseil municipal décide :

- D'attribuer les différents lots aux titulaires suivants :
 - Lot 1 : Gros Oeuvre : USTULIN pour 77 629.80 € HT
 - Lot 2 : Charpente/Couverture/Bardage : AR CONSTRUCTION pour 77 000.00 € HT
 - Lot 3 : Métallerie : BERTO pour 40 748.34 € HT
 - Lot 4 : Menuiserie Extérieure Alu : MIROVIL pour 21 596.70 € HT
 - Lot 5 : Menuiserie Intérieure Bois : MG3 pour 13 560.25 € HT
 - Lot 6 : Plâtrerie : AIP pour 64 526.58 € HT
 - Lot 7 : Carrelage : HEBRAS GARCIA pour 23 255.15 € HT
 - Lot 8 : Faux-Plafond : MAINVIELLE pour 9 052.99 € HT
 - Lot 9 : Peinture : ARSAC pour 20 677.00 € HT
 - Lot 10 : Sols sportifs : VMS pour 91 861.28 € HT
 - Lot 11 : Electricité/Chauffage : ALLEZ ET CIE pour 59 858.83 € HT
 - Lot 12 : Sanitaires/Ventilation : AFC pour 54 511.00 € HT
 - Lot 13 : Chambre Froide : AFC pour 9 595.98 € HT
- De donner tous pouvoirs à M le Maire pour signer toutes les pièces du marché ainsi que tout document inhérent à ce marché,
- Dit que les crédits seront ouverts au budget 2022.

La première réunion de chantier aura lieu le mercredi 12 janvier à 14h30

La séance est clôturée à 19 heures.

PERIQUET Laurent

DELESTRE Christel
excusée

BLUCHEAU Bruno
excusé

DEL SANT Hélène

BIASIORI-POULANGES Bernard

PASQUET Alexandre

FOURCADE Marie-Hélène

BARBOT Henri
Procuration à M. ILLANA

DELRIEU Jean-Luc
excusé

MARILLER Franck

BOIX Laurène
excusé

LARROQUE Danièle

COMAR Thierry
excusé

ILLANA Michel

BAGGIO Christelle
Procuration à L. PERIQUET